

**Compte-rendu de la journée d'études de l'Oned « Protection de l'enfance : de l'évaluation des situations à la sortie des dispositifs »
- 4 juin 2007 -**

Paul Durning introduit la journée en rappelant le contexte de création de l'Observatoire national de l'enfance en danger (Oned), second service du GIP Enfance en danger en 2004. La loi réformant la protection de l'enfance du 5 mars 2007 a renforcé les responsabilités de l'Observatoire qui a été mis en place avec l'objectif suivant : « mieux prévenir pour mieux connaître et mieux traiter ». Cette mission de l'institution se décline en cinq activités distinctes mais qui interagissent :

- l'amélioration de la connaissance chiffrée du phénomène de l'enfance en danger,
- le recensement et la diffusion des pratiques de prévention, de dépistage et d'intervention dont les résultats évalués ont été jugés concluants,
- la stimulation et le financement de recherches (deux appels d'offres annuels) et études visant une meilleure appréhension du champ,
- le développement d'un lieu ressources en ligne,
- une réflexion à l'échelle européenne liée notamment à l'inscription dans le réseau *ChildONEurope*

Il est précisé que l'Oned remet chaque année au Parlement et au Gouvernement un rapport analysant l'évolution du champ, intégrant les avancées en matière de recherche et formulant des recommandations en matière de politique publique¹.

Il s'agit de la quatrième journée d'études organisée par l'Observatoire depuis sa création. Le directeur de l'Oned remercie l'ensemble des intervenants et, tout particulièrement, Michel Boutanquoi, Professeur à l'Université de Besançon, qui a accepté d'animer cette journée.

Michel Boutanquoi rappelle que la matinée est consacrée à l'évaluation des situations d'enfants et laisse la parole à Chantal Zaouche-Gaudron, Professeur en psychologie du développement à l'Université de Toulouse, qui présente le recensement des outils d'évaluation qu'elle a dressé dans le cadre d'une recherche financée par l'Oned.

Quels outils pour quelles évaluations ? Présentation du recensement des outils en langue française validés en psychologie du développement.

L'étymologie du mot « évaluation » (du latin *valore*, valeur) nous renvoie à l'idée que l'évaluation peut-être comprise comme l'acte de calculer la force ou la puissance à partir de données contenues ou situées en dehors de l'objet analysé. Plus qu'une technique, c'est une

¹ Pour davantage d'informations : www.oned.fr

démarche. Le rapport Naves² a souligné, dès juin 2003, le déficit d'évaluation en protection de l'enfance.

104 outils ont été recensés par l'équipe. La majeure partie concerne les mineurs de 13 à 18 ans (77 outils contre 50 pour les 7-12 ans et 27 pour les 0-6 ans). 70% des outils recensés se présentent sous la forme de questionnaires. Tous les outils ne sont pas transposables. Les trois-quarts étaient en langue anglaise dans leur facture originale. 54% ont néanmoins été validés sur une population francophone.

Pourquoi évaluer ? De nombreux rapports en ont souligné l'intérêt : rapport Naves-Cathala, rapport de la Défenseure des enfants, Claire Brisset...³. Il existe des contraintes légales notamment la loi du 2 janvier 2002 qui impose une évaluation interne tous les 5 ans et une évaluation externe tous les 7 ans dans le secteur médico-social et social. De plus, la loi du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance impose à présent une évaluation des situations préalablement à toute prise de mesure.

Cependant le contexte actuel est à la méfiance suite à des initiatives discutées : rapport INSERM, enquête MGEN⁴...

Le bilan de l'enfant doit être replacé dans un contexte plus global prenant en compte : l'état du mineur, la situation familiale et l'aide apportée par l'environnement. Lorsqu'une mesure s'avère nécessaire, il est indispensable de la contextualiser. Quatre objectifs sont à apprécier : l'état de l'enfant, le discours des parents et de l'entourage, le contexte et les interventions précédentes et leurs effets.

En tout état de cause, l'utilisation d'un outil ne constitue pas une évaluation en soi. Une évaluation suppose la prise en compte de plusieurs dimensions et, partant, le recours à différents outils dans une démarche plurielle. Enfin, Chantal Zaouche-Gaudron a insisté avec force sur le statut et la qualification des intervenants en charge de tels instruments.

Evaluation psychosociale de la maltraitance : construire des repères et outils d'évaluation avec les intervenants et les enfants par Jean-Luc Viaux

Il s'agit d'une recherche en cours, financée par l'Oned dans le cadre de ses appels d'offres annuels (2005). Elle consiste à travailler, avant tout, sur la représentation de la maltraitance chez les professionnels et les enfants victimes. Selon Jean-Luc Viaux, dans les deux cas, les visions sont à l'image de l'hétérogénéité des groupes. En effet, l'impression répandue selon laquelle la maltraitance augmente s'avère erronée. Cette « *vue de l'esprit* » tiendrait au fait qu'elle est davantage médiatisée, entraînant une baisse du seuil de tolérance, et que de nouvelles catégories de maltraitance sont définies.

² Naves, P. Rapport du groupe de travail « protection de l'enfance et de l'adolescence », 2003.

³ Naves Cathala, "Accueils provisoires et placements d'enfants et d'adolescents : des décisions qui mettent à l'épreuve le système français de protection de l'enfance et de la famille", 2000.

Rapport Défenseur des enfants, 2000

⁴ Cf. *Le Monde* : « La diffusion d'un questionnaire sur la santé des élèves suspendue après la protestation de parents », 23 mai 2007 et « Santé mentale : prédictions à risque », 7 juin 2007.

Toutes les formes de maltraitance n'ont pas bénéficié du même intérêt de la part des cliniciens et chercheurs. Ainsi la maltraitance par négligence est largement sous investie par rapport à la question des abus sexuels. Si beaucoup d'outils sont disponibles afin de mesurer les abus sexuels, peu d'entre eux se rapportent aux autres formes de maltraitance.

La démarche de recherche engagée par l'équipe consiste à réunir des données indicatives auprès d'adultes et d'enfants partageant ou non, du fait de leur situation, une représentation des maltraitances. L'équipe s'est principalement heurtée au problème de l'accès aux enfants, « surprotégés » par les services sociaux. Soixante-deux entretiens ont toutefois eu lieu avec des adultes professionnels sur le thème « parlez-nous d'un enfant maltraité en le décrivant tel qu'il est aujourd'hui » (description « aidée » grâce à une liste d'items).

Il en ressort notamment qu'une grande partie est consacrée à l'histoire des parents, sans qu'il n'y soit parfois fait mention de l'enfant lui-même. On remarque que les assistantes maternelles apportent des éléments très intéressants en raison d'un partage de la vie quotidienne des enfants. Les « petits » enfants dont les situations ont été évoquées par les professionnels sont quasiment uniquement des garçons, les plus de seize ans sont en très grande majorité des filles.

Parmi les enfants de 0 à 5 ans interrogés par l'équipe de chercheurs ; 87 % ont été identifiés comme souffrant de négligences, 50 % de violences et 12 % d'abus sexuels. Chez les 14-16 ans, la négligence n'est jamais mentionnée. En revanche, 35 % sont victimes de violences et 80 % d'abus sexuels.

Plus de 70 % des professionnels utilisent le terme « affectueux » pour décrire l'enfant supposé maltraité. En effet, la représentation émotionnelle impose de décrire le plus favorablement possible l'enfant, parfois au prix de contradictions. Nombre d'intervenants relie uniquement la maltraitance au comportement et au passé du parent, avec, en filigrane, la notion de prédictivité.

Mesurer les effets d'un traumatisme ou d'une suite d'événements violents revient à mesurer la combinaison de souffrances, de réactions à des stressors, et une adaptation générale à la situation. Comme l'ont démontré Antony et Chiland⁵, les effets de coping (capacité à faire face) et la résilience dépendent beaucoup de la personnalité de chacun. Afin de mesurer les bases de cette personnalité aidant à s'adapter au traumatisme, trois sortes d'outils sont privilégiées : le kidcope, questionnaire permettant de mesurer le coping ; la nouvelle échelle de tempérament en version hétéro-descriptive ; une échelle visuelle analogique de maltraitance pour exprimer concrètement les représentations de la maltraitance. Est proposée, en complément, une épreuve de trois dessins (famille, bons et mauvais souvenirs).

Cette étude inédite des représentations de la maltraitance chez les mineurs, victimes ou non, concerne une quarantaine d'enfants maltraités et une population test (école, primaire, collèges et lycées). L'échantillon relativement limité, pour les raisons précédemment évoquées, limitera les possibilités d'analyse mais ne constitue en aucun cas un biais selon Jean-Luc Viaux. Ce premier travail de dégrossissement qui pourra, par la suite, être étendu à une

⁵ L'enfant vulnérable, Anthony E.; Chiland C., Ed. Puf, Paris, 1982

population plus large, permettra avant tout de prendre conscience de la nécessité d'un langage partagé par les professionnels et de prendre en compte les représentations à l'œuvre.

Les outils cliniques d'évaluation dans le champ de la protection de l'enfance : enjeux et défis pour la pratique par Luc Demers (Québec)

Présentation des Centres jeunesse et du public

Luc Demers travaille depuis 30 ans au sein de l'Association des centres jeunesse du Québec (ACJQ). L'association dispose de 16 structures animant et coordonnant de nombreux projets. Les centres jeunesse assurent la professionnalisation et la réadaptation des jeunes qui leur sont confiés, missions sur lesquelles se greffe l'évaluation des situations.

73% des jeunes sont pris en charge dans le cadre de la loi québécoise relative à la protection de la jeunesse, 15% au titre de la Justice pénale (loi de la fédération canadienne) et 12% sur des critères sanitaires. Le public accueilli est essentiellement constitué de jeunes issus de familles fortement précarisées, souvent monoparentales, cumulant éventuellement des problématiques comme la toxicomanie, des troubles de santé mentale, des violences conjugales, des maltraitements subies pendant l'enfance... La plupart de ces enfants sont insuffisamment stimulés.

Après des années difficiles (fin de la décennie 90) marquées par la remise en cause des institutions et la médiatisation de certains scandales, un plan d'action a été mis en place afin d'améliorer les pratiques. C'est dans ce cadre qu'un répertoire de 25 outils a été adopté en 2001. Certains outils, tels que l'Inventaire des compétences et du bien-être de l'enfant – ICBE- (validé par Magura, Moses & Jones⁶) sont intégrés à un système informatisé d'aide à la décision et à l'évaluation dénommé le SSP (système de soutien à la pratique) qui facilite l'évaluation de la sécurité et du développement de l'enfant. Luc Demers met également l'accent sur un autre outil : la Grille d'évaluation du développement (GED) diffusée par le Centre de liaison sur l'intervention et la prévention psychosociales (le Clipp⁷), organisme assurant le transfert de technologies de la recherche vers les professionnels de terrain.

L'introduction de tels outils se heurte néanmoins à une certaine résistance culturelle (idéologique, sentiment de perte de contrôle, d'incompétence face à la technicité supposée) et à des contraintes organisationnelles (surcroît de charge de travail). Luc Demers souligne en conclusion la nécessité d'une approche collaborative entre chercheurs et intervenants de

⁶ Traduit en langue française par Laurendeau et Foucault

Foucault, Pierre. *L'évaluation de la capacité parentale 1- Les échelles de Magura, Moses et Jones relatives à l'exercice des responsabilités parentales et aux familles à risque : guide d'utilisation et d'interprétation*. Montréal, 1990, 39p.

Foucault, Pierre. *L'évaluation de la capacité parentale 2- Les échelles de Magura, Moses et Jones relatives à l'exercice des responsabilités parentales et aux familles à risque : guide d'intervention*. Montréal, 1990, 36p.

Foucault, Pierre. *L'évaluation de la capacité parentale 3- Les échelles de Magura, Moses et Jones relatives à l'exercice des responsabilités parentales et aux familles à risque : le texte des échelles*. Montréal, 1990, 232p.

⁷ www.clipp.ca

terrain et l'importance de maintenir des actions de formation et de perfectionnement, notamment sur les outils et leur utilisation.

- DEBAT -

Marie-France Loppion, responsable du service social du Conseil général de Meurthe-et-Moselle, explique que le département a mis en place un outil d'aide à l'évaluation il y a 10 ans. Ce dernier a été réactivé dans le cadre de la participation à l'expérimentation Oned⁸. Elle constate qu'il est très difficile de mobiliser les professionnels lorsque les directives viennent « d'en haut ». D'où la nécessité d'associer recherche et terrain dès l'origine du projet. Il serait, par ailleurs, souhaitable que les outils mis en place par les différents conseils généraux soient partagés afin de mutualiser compétences et connaissances.

Marie-Françoise Vialaton souligne les nombreux points communs avec le Conseil Général de Seine-et-Marne. Les questions d'évaluation ont été travaillées dans le département. La nécessité d'outils validés afin d'aider les professionnels se fait sentir sur le terrain. Selon elle, on assiste en ce moment à une véritable « révolution culturelle » chez les travailleurs sociaux qui se manifeste par un changement de posture à l'égard de l'évaluation. Par ailleurs, les interventions de plus en plus fréquentes de services du Conseil Général à la demande du Parquet pour des évaluations de familles encore inconnues du CG obligent à une normalisation. Au-delà des outils se pose également la question du lieu : où et comment accompagne-t-on les professionnels ?

Jean-Luc Viaux indique qu'il est nécessaire de modifier les formations initiales si l'on souhaite convaincre les futurs et actuels psychologues de l'intérêt de démarches évaluatives. Cette « révolution » nécessite un langage commun auquel il sera nécessaire de former les professionnels, permettant ainsi de sortir de l'équation « évaluation = nuisance ».

Chantal Zaouche-Gaudron insiste sur ce besoin de transferts de connaissances.

Limite des outils

La question des risques en termes de prédictivité a été abordée. Quels garde-fous sont mis en place ?

Luc Demers indique qu'il existera toujours un risque de profilage si les résultats sont communiqués en vue d'une autre utilisation que celle prévue. Néanmoins des critères de confidentialité sont inclus et l'utilisation des données relève de la responsabilité personnelle de l'intervenant qui doit être compétent. Les échelles de mesure et matériels utilisés (tests) ne doivent en aucun cas être diffusés à des personnes non habilitées.

Un débat s'ouvre autour du projet d'enquête MGEN (cf. page 2 précédente). Certains auditeurs soulignent la nécessité d'une information préalable des parents par rapport à ce type d'enquête.

Un médecin de PMI, le Dr Patrick Atlas, souligne la difficulté de trouver des universitaires pour valider les outils utilisés sur le terrain. Lui-même est demandeur dans le Val-d'Oise.

⁸ Expérimentation du Système d'observation longitudinale de l'enfance en danger (Soled), système de collecte des données chiffrées dans les départements, mis en place par l'Oned au début de l'année 2007. Il permettra, à terme, de reconstituer les parcours d'enfants, de réaliser des études interdépartementales et de produire des analyses nationales. Pour davantage d'informations, contacter l'Oned au 01 58 14 22 50.

Jean-Luc Viaux, de son côté, est intéressé par des terrains de recherche associant éventuellement d'autres chercheurs. Il déplore l'absence d'un système tripartite dans le secteur social français à l'instar du modèle hospitalo-universitaire en lien direct avec la recherche.

Les jeunes pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance de Seine-Saint-Denis entre 1980 et 2004 par Mihai Gheorghiu et Lucette Labache

Claude Roméo, Directeur de l'Enfance et de la Famille au Conseil Général de Seine St Denis, introduit en remerciant l'ensemble des financeurs de la recherche et l'équipe de chercheurs. La sortie des dispositifs de protection de l'enfance identifiée comme phase critique et déterminante doit faire l'objet d'une grande attention. La Seine-Saint-Denis s'est engagée depuis longtemps dans des programmes de recherche. S'intéresser au devenir d'anciens bénéficiaires de l'ASE c'est se pencher sur les parcours socio-professionnels de jeunes adultes en voie d'autonomisation.

Rapports au temps et trajectoires après la sortie des dispositifs de protection

La recherche se fonde sur la consultation de dossiers et des entretiens avec des jeunes pris en charge entre 1980 et 2000. Les résultats sont très marqués par les évolutions législatives et sociétales (rapport Bianco-Lamy en 1981, loi de 1989, création de l'Odas en 1990) ayant entraîné de nouvelles formes d'organisation des services sur la période. Ainsi on observe clairement un avant-après années 80. Les jeunes pris en charge dès le début des années 90 ont globalement une vision beaucoup plus positive de l'institution. Beaucoup d'entre eux ressentent d'ailleurs une dette symbolique envers l'institution et s'investissent dans des activités dites de « care »⁹. Ils sont également nombreux à garder contact avec les éducateurs et familles d'accueil croisés tout au long de leur parcours et à qui ils attribuent souvent des noms chargés de sens (« parrain », « marraine », « tonton », « tatie », don du prénom de l'assistante maternelle a son propre enfant...).

Les griefs relevés se portent essentiellement contre les effets néfastes de l'accueil en collectivité : délits contre les biens, violences institutionnelles, attitudes addictives d'éducateurs et le climat interne violent ou dysfonctionnant de la famille d'accueil

Soutenir le passage à la vie adulte des jeunes placés au Québec par Martin Goyette et Jean Boislard

Les trois questions à la base de ce programme de recherche portant sur les jeunes pris en charge dans les Centres jeunesse québécois portent sur les caractéristiques du public, les défis auxquels ils sont confrontés et les stratégies qu'ils mettent en place pour y faire face.

Le programme vise des jeunes volontaires de 16 ans parmi les populations les plus vulnérables et est basé sur l'idée que s'il fonctionne avec ce public, il fonctionnera avec les

⁹ Don de soi au sens large (militantisme, travail en association et autres actes « citoyens »)
Oned – 63 Bis Boulevard Bessières – 75017 Paris - contact@oned.gouv.fr

autres. Il comprend trois volets d'intervention : qualification (stages en entreprise), préparation à la vie autonome, développement du réseau social.

L'objectif est une intervention précoce, intense et continue fondée sur une approche d'empowerment (respect du rythme du jeune, confiance en ses capacités, accompagnement, fidélité...).

Martin Goyette dirige l'étude d'évaluation du programme qui est également financée par des bailleurs externes (gouvernement fédéral et fonds de recherche québécois). Dans un contexte général d'allongement de la jeunesse/d'accession différée au monde adulte, les jeunes des centres jeunesse sont confrontés à des injonctions paradoxales et leurs trajectoires sont une suite d'avancées et de reculs.

L'évaluation du programme a permis de conclure que la population accueillie correspond bien à la cible, de la même façon que les activités sont conformes au projet. Globalement, les jeunes interrogés présentent de bons indicateurs en termes d'autonomisation et d'insertion professionnelle puisqu'ils sont supérieurs à la population de référence même si cela recouvre des réalités très différentes (quasi impossibilité de retour dans le logement familial, qualification moins élevée et plus grande précarité...). Les ressources et partenariats déployés paraissent suffisants. En revanche, les résultats apparaissent mitigés en matière de développement du réseau social. La principale innovation à apporter consiste donc en un changement de logique : de la simple réhabilitation à l'intérêt pour l'insertion et le passage à la vie adulte. L'insertion sociale et relationnelle est prioritaire, l'insertion professionnelle faisant davantage figure de medium.

- DEBATS -

- Intervention de Mme Agnès Gardon-Mollard, responsable du domaine enfance/adoption au Conseil général de l'Ain.

Le Conseil général de l'Ain travaille depuis 2006 avec l'université de Lyon II sur le devenir des bénéficiaires de l'ASE et rencontre les mêmes difficultés d'échantillonnage que celles qui ont été soulignées par les différents intervenants. S'ajoutent à cela des questions d'ordre éthique : comment interroger des mineurs ? Comment traiter les négligences ? Et surtout quels enseignements peut-on tirer de ce type d'études pour améliorer les pratiques de la protection de l'enfance aujourd'hui.

Les diverses interventions soulignent l'importance du réseau social à la sortie des dispositifs de prise en charge. Il est donc nécessaire de favoriser les contacts des mineurs, de développer dispositifs partenariaux et passerelles et de les préparer dès le plus jeune âge (14 ans) à la problématique de la sortie et à la projection dans l'avenir.

Une intervenante du Val-de-Marne dont la structure a participé à la recherche d'Isabelle Frechon¹⁰ sur le devenir des jeunes filles placées souligne l'importance du dialogue avec les anciennes. Rencontrer des personnes qui, après avoir été placées dans leur enfance, travaillent et ont des enfants, comme d'autres, permet aux mineures placées de se projeter dans l'avenir plus sereinement. Lucette Labache ajoute que la recherche menée dans le 93 montre bien une volonté de renforcer les liens apparue dès le début des années 90.

Rôle de l'évaluation :

Au-delà d'un retour permettant un ajustement des actions, l'évaluation est également un levier important des financements publics et privés. Les inquiétudes relatives à l'échange et à la co-construction des savoirs entre chercheurs et professionnels ayant longtemps prévalu sont en train de laisser place à une collaboration accrue comme l'ont notamment illustré deux propositions de partenariat énoncées ce jour.

En conclusion, Paul Durning revient sur les points forts de la journée :

- mutualisation, partage et transfert des connaissances et des outils,
- évolution/révolution à l'œuvre sur les questions d'évaluation : les professionnels sont de moins en moins réticents tout en exigeant des garde-fous solides ; tous les acteurs s'accordent sur le nécessaire travail, dès l'origine du projet, des chercheurs avec le terrain,
- l'évaluation comme levier de financements
- place centrale du bien-être et de l'intérêt de l'enfant dans les indicateurs
- souci croissant de la « satisfaction » des publics pris en charge...

Paul Durning remercie l'ensemble des intervenants, des participants ainsi que l'équipe de l'Oned. Il invite l'assemblée à s'informer des actualités de l'Oned via son site : www.oned.fr

¹⁰ Frechon, I., *Insertion sociale et familiale de jeunes femmes anciennement placées en foyer socio-éducatif*, thèse de doctorat Sociologie et démographie sociale, Université Paris X- Nanterre, 2003.